

## *Avant-propos*

Il nous a été indiqué, dans le cadre d'un cours en sciences humaines au Cégep de Sherbrooke, que nous avions à réaliser un projet intégrateur de plusieurs notions et concepts appris tout au long de notre parcours collégial. Il n'y avait aucune restriction en ce qui concerne le choix du sujet, par contre, il était conseillé de réaliser un travail pour lequel nous avions le plus d'intérêt possible, afin que le processus ne représente pas une corvée à nos yeux, mais bien un dévouement. Il ne nous a suffi que quelques minutes pour faire un choix à ce propos. Étant deux filles d'agriculteurs, nous avons conscience du problème qui sévit actuellement dans le secteur agricole et agroalimentaire et c'est un sujet qui nous tient particulièrement à cœur. Il nous a alors semblé évident que c'était cette question qui méritait toute notre attention. Notre but est de fournir une vision supplémentaire portant sur cette crise pour ensuite proposer un plan d'action qui comportera des recommandations, le tout dans l'optique d'améliorer l'agriculture et l'agroalimentaire au Québec. Certes, cet ouvrage n'est pas exhaustif, étant donné que nous ne sommes pas expertes en la matière. Cependant, les longues heures que nous avons accordées à la recherche entourant la situation actuelle sont garantes des informations présentes dans ce document.

## *Introduction*

Tout secteur économique est sujet à faire face à des hauts et des bas à un moment ou à un autre. En ce qui concerne celui de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, on peut dire que depuis une quinzaine d'années, il semble que le secteur, suite à plusieurs facteurs de changement, se retrouve dans une période difficile qui représente un défi à surmonter.

Il faut d'ailleurs noter qu'en 1991, une réflexion collective, effectuée sous le nom d'*États généraux du monde rural*, qui s'est tenue pendant trois jours et qui a rassemblé 1500 personnes issues du monde rural, des pouvoirs publics et des organismes socio-économiques du Québec avait pour but d'envisager des moyens pour engendrer un meilleur avenir dans ce milieu.<sup>1</sup> Le besoin de cette rencontre d'envergure s'était fait ressentir, car on notait l'exode du milieu rural et de fait même, la baisse continue du nombre de fermes. D'ailleurs, les chiffres sont loin de démentir cette réalité, car on comptait 160 000 entreprises agricoles en 1971 alors qu'elles n'étaient que 30 000 en 2004.<sup>2</sup> Aujourd'hui, c'est la Commission sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois qui tente de constater l'ampleur de la situation pour ensuite proposer des pistes de solution qui amélioreraient le sort de ce secteur québécois.

C'est aussi lors de ces dernières années que le Québec a ouvert ses frontières dans le contexte de la mondialisation, qui constitue un facteur qui a joué un rôle notable dans l'impasse qui sévit dans le secteur agricole et agroalimentaire. En effet, c'est précisément en 1994 que l'agriculture a été incluse dans les ententes de l'OMC. Même si la balance commerciale du Québec dans le secteur agricole et agroalimentaire est positive depuis 1994, l'ensemble des entreprises est gravement endetté, car en 2005, pour donner un exemple, les recettes engendrées par la pratique agricole s'élevaient en moyenne à 269 063 \$ par entreprise alors que son actif pouvait atteindre généralement 1 223 555 \$ !<sup>3</sup> Donc, l'endettement des entreprises agricoles est particulièrement élevé, comme le démontrent ces chiffres exorbitants. C'est d'ailleurs une des principales raisons pour laquelle la relève de ce secteur économique se raréfie. En effet, selon l'émission de Radio-Canada, *La semaine verte*, pour que les entreprises continuent d'exister en nombre respectable, il faudrait de 1000 à 1100 jeunes prennent la relève chaque année, alors que les statistiques démontrent qu'il n'y en a qu'environ 600. Rajoutons à cela que la population agricole est de plus en plus vieillissante et que seulement dix ans auparavant, la profession agricole comptait environ un jeune agriculteur pour un plus âgé, alors qu'aujourd'hui, elle n'en compte qu'un pour deux.

---

1. LA TERRE DE CHEZ NOUS, *75 ans d'information agricole*, p. 48.

2. RADIO-CANADA, *Enjeux*, 6 avril 2004.

3. UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES, *Portrait du secteur*, <http://www.upa.qc.ca/fra/agriculture/portrait.asp>

Dans un même ordre d'idées, la question des normes environnementales et sociétales qui s'est soulevée durant les dernières années n'est pas à négliger dans le contexte de cette crise. Effectivement, l'environnement est devenu pour l'ensemble de la population un sujet de priorité. Les agriculteurs doivent alors se plier à certaines règles pour répondre aux exigences environnementales posées. De plus, ils sont devenus « marginaux » dans leur propre milieu, donc ils doivent pratiquer leur profession dans l'optique du respect de l'entourage. Pour venir en aide aux producteurs qui doivent déboursier des sommes importantes pour satisfaire les normes environnementales, des programmes de subventions ont été mis en place, mais la plupart d'entre eux accordent de l'aide de façon proportionnelle avec le volume de production. Or, les propriétaires de fermes de petite taille doivent se conformer aux mêmes règles environnementales que le reste des autres entreprises agricoles, mais ils reçoivent moins d'aide financière. Ajoutons à cela que ces petites fermes se retrouvent également pénalisées par les effets de la concurrence internationale et de la concurrence livrée par les fermes dites plus « industrielles ». C'est pourquoi les petites fermes, qui sont bien souvent des fermes familiales, se retrouvent alors menacées. Enfin, les difficultés auxquelles font face les agriculteurs depuis quelques années ont affecté leur qualité de vie de façon considérable.

L'agriculture et l'agroalimentaire québécois vit aujourd'hui une situation où il y a une menace provenant de la concurrence internationale, où il y a pression de normes sociales et environnementales, où le niveau d'endettement des fermes est critique, où les fermes familiales de petite taille se retrouvent menacées, où le manque de relève s'additionne au vieillissement des gens pratiquant la profession et où la qualité de vie des agriculteurs a diminué, surtout avec l'augmentation de leur niveau de stress. C'est pourquoi nous tenterons d'apporter une série de recommandations et de solutions qui pourraient venir en aide à tout un secteur économique. Sous la forme d'un plan d'action, nous essaierons de faire en sorte que l'avenir de l'agriculture pourrait être envisageable dans de meilleures conditions.

## *La mondialisation*

C'est en 1994 que l'agriculture s'est trouvée incluse dans les ententes de l'Organisation Mondiale du Commerce.<sup>4</sup> Il n'y a pas moins à dire que ce changement a eu plusieurs effets sur le monde agricole et agroalimentaire québécois. D'abord, il faut savoir que l'ouverture des frontières du Canada pour les produits agricoles fait augmenter l'offre de ces produits dans le pays et par le fait même, dans la province québécoise. Or, en économie, *ceteris paribus*, une augmentation de l'offre d'un certain type de produit fait diminuer le prix de ce dernier.<sup>5</sup> Donc, le producteur québécois reçoit un prix moindre qu'auparavant pour un même produit alors que ses coûts de production n'ont pas diminué. D'ailleurs, le Québec se retrouve désavantagé par les prix des produits des autres pays, ce qui lui fait perdre des parts de marché. D'une part, quelques pays subventionnent fortement leurs producteurs agricoles alors que le Canada néglige un peu cette forme d'aide aux producteurs. En effet, depuis un peu plus de quinze ans, le Canada a diminué de 9% son soutien à l'agriculture, alors que ce dernier s'est accru de 125% dans les pays de l'Union européenne, de 57% aux Etats-Unis et de 18% au Japon.<sup>6</sup> Les subventions incitent les producteurs à produire davantage, mais ils produisent souvent trop par rapport aux besoins du pays, ce qui crée des surplus. Ceux-ci sont alors vendus à l'extérieur à des prix très bas, souvent moins chers que ce qu'ils ont coûté à produire. Cette mesure, appelée «dumping», est illégale et nuit aux pays qui importent ces produits.<sup>7</sup> D'ailleurs, si ces pays importateurs ont des preuves qui appuient le fait qu'ils subissent du «dumping», ils peuvent porter plainte à l'OMC, qui réglera la situation. Il n'y a pas très longtemps, les producteurs céréaliers québécois ont accusé les Etats-Unis de pratiquer cette mesure de prix discriminatoire sur le marché du Québec, mais le tribunal canadien du commerce extérieur n'a pas reconnu que les subventions causaient préjudice à ces producteurs québécois, donc la situation est demeurée sans changement.<sup>8</sup> D'autre part, les coûts de production sont moindres dans certains pays par rapport à ceux du Québec, ce qui permet à ces pays de vendre leurs produits moins cher ici. Par exemple, le Pérou et la Thaïlande, qui exportent plusieurs fruits et légumes sur le marché québécois, paient un salaire horaire relativement plus bas que celui payé au Québec. En effet, le Pérou paie chaque employé 5\$ par jour, la Thaïlande 4\$ par jour, alors que c'est 65\$ par jour au Québec.<sup>9</sup>

De plus, certains secteurs de l'industrie alimentaire canadienne observent une balance commerciale négative, comme c'est le cas pour le secteur laitier. En effet, les producteurs laitiers

---

4. GO5, *Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre*, <http://www.go5quebec.ca/fr/index.html>.

5. H. BEAUREGARD *et al.*, *Économie et société*, p. 55.

6. UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES, *Nos préoccupations ; mondialisation*, [http://upa.qc.ca/fra/nos\\_preoccupations/mondialisation.asp](http://upa.qc.ca/fra/nos_preoccupations/mondialisation.asp)

7. OXFAM, *The agricultural problem*,

[http://www.oxfam.org.uk/coolplanet/milkingit/information/the\\_issues/agriculture\\_prob.htm#so\\_how\\_do\\_farmer](http://www.oxfam.org.uk/coolplanet/milkingit/information/the_issues/agriculture_prob.htm#so_how_do_farmer)

8. GINETTE MARCEAU, *La Semaine Verte*, 10 décembre 2006.

9. G. MCDUFF, *Agroalimentaire et mondialisation : l'envers du décor*.

canadiens ne sont pas concurrentiels sur les marchés extérieurs en raison des faibles subventions auxquelles ils ont droit comparativement à celles des autres pays. Cependant, la protection tarifaire du Canada n'est pas assez suffisante pour protéger le marché d'ici, donc la valeur des exportations est moins élevée que celle des importations, ce qui en résulte une balance commerciale négative.<sup>10</sup> Au Québec, d'autres productions ont également connu un solde commercial négatif, comme c'était le cas, par exemple, pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture en 2001, 2003 et 2004, pour le secteur des œufs de 2000 à 2004, ou encore pour le secteur ovin de 2001 à 2004.<sup>11</sup> Bien entendu, la balance commerciale peut être influencée par une multitude de facteurs, donc elle ne représente pas un indicateur absolu en ce qui concerne la situation des secteurs économiques.<sup>12</sup> Cependant, comme c'est le cas pour la production laitière, elle résulte principalement d'un manque de soutien financier du gouvernement fédéral canadien et d'un manque de contraintes suffisantes aux frontières freinant l'accès au marché canadien, donc ça reflète que le Canada ne protège pas assez cette production, en plus de ne pas lui octroyer suffisamment d'aide. Il demeure à déterminer si c'est ce manque d'investissement du Canada envers une production agricole qui est à la base de la balance commerciale négative de certaines autres. Aussi, concentrer ses exportations à l'extérieur grâce à la mondialisation peut entraîner certaines conséquences. Par exemple, avant 2003, le secteur bovin exportait 70% de sa production aux Etats-Unis. Or, suite à la découverte cette année-là de l'encéphalopathie spongiforme bovine (vache folle), nos voisins du Sud ont décidé de suspendre l'importation des bovins canadiens de plus d'un an et demi en plus de cesser l'abattage de tout bovin provenant du Canada. Ça a été une situation catastrophique pour les producteurs canadiens de bovins, car ils ont perdu plus de 390 millions de dollars alors que le gouvernement n'a accordé qu'une aide de 152 M\$. D'ailleurs, encore en 2005, les Etats-Unis n'ouvraient pas leurs frontières aux producteurs canadiens de bovins en ce qui concernait les bovins de réforme ainsi que la viande bovine de plus de trente mois et les bovins de boucherie ou laitiers vendus pour faire de la reproduction.<sup>13</sup> C'est dans une situation comme celle-ci que l'on peut constater que même les exportations peuvent être nuisibles au secteur économique agricole, car les producteurs dépendent d'un marché qui ne se soucie pas de l'économie agricole québécoise, mais bien de l'économie locale.

De plus, on ne peut parler des effets de la mondialisation sans mentionner, concernant les produits, la présence subtile qu'ils occupent sur les tablettes des épiceries québécoises. En fait, trois grands distributeurs contrôlent la majorité des épiceries du Québec. Ils sont connus sous le nom de Provigo-Loblaws, Iga-Sobeys et Metro. Ces géants de l'industrie agroalimentaire dirigent l'accès des produits sur les tablettes des épiceries. Or, « la provenance des marques privées de nos grands

---

10. D. BENOÎT, *Agroalimentaire et mondialisation : l'envers du décor*, p. 40.

11. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec*

12. GOUVERNEMENT DU CANADA, *Concepts économiques*,

<http://www.canadianeconomy.gc.ca/francais/economy/balance.html>

13. A. FORNASSIER, *Agroalimentaire et mondialisation : l'envers du décor*, p. 76 et 82.

distributeurs ont une origine très variable et ça se fait à l'insu du consommateur. »<sup>14</sup> En outre, les épiceries pouvaient jusqu'à tout récemment s'occuper des achats de leurs produits, donc elles encourageaient souvent les producteurs locaux. Cependant, ces épiceries doivent désormais se procurer leurs produits à la maison mère du distributeur, dans un entrepôt, sinon elles se soumettent à des peines sévères, d'autant plus que faire affaire avec plusieurs petits producteurs leur complique la tâche lors de l'arrivée des commandes. Le problème, c'est que cet entrepôt priorise les gros producteurs, surtout ceux de l'extérieur, car ils vendent leurs produits à prix plus bas que les producteurs d'ici, particulièrement ceux qui ont des entreprises à dimension humaine, donc moins productives. Alors, les producteurs locaux qui avaient une part de marché dans leur épicerie locale, l'ont perdue, et l'accès pour leurs produits à l'entrepôt est très restreint, voire nul.<sup>15</sup>

Enfin, la mondialisation a eu des effets sur l'endettement des agriculteurs, sur la survie des fermes familiales, sur la mise en place de normes environnementales et aussi sur la relève agricole, ce qui sera illustré dans les parties correspondant à ces dimensions du problème qui sévit actuellement en agriculture.

---

14. CRAAQ, *Agroalimentaire et mondialisation : l'envers du décor*.

15. G. BÉGIN ET B. LAROCHE, *La semaine verte*, 18 mars 2006.

## *L'endettement*

L'endettement est une situation bien courante pour la plupart d'entre nous, voire même normale. Cependant, les agriculteurs voient cette situation d'un tout autre angle, cela peut même être un cauchemar pour certains d'entre eux. Tout d'abord, l'agriculture se démarque grandement des autres secteurs économiques par sa surcapitalisation. Comme nous l'avons déjà mentionné, il faut tout près de 5\$ d'actif pour générer 1\$ de revenu brut.<sup>16</sup> Autrefois, la valeur des biens agricoles était moindre et le coût des produits permettait d'avoir un revenu décent. Aujourd'hui, ces mêmes biens agricoles se vendent à des prix exorbitants, mais le prix de vente des produits reste sensiblement le même qu'auparavant et ce, en grande partie à cause de l'arrivée de produits à bas prix provenant de pays extérieurs. En fait, les dépenses nécessaires à la production ne sont pas couvertes par les revenus engendrés, situation principalement causée par le fait que le prix du marché stagne depuis quelques années.<sup>17</sup> C'est dans une situation pareille qu'il devient difficile de faire face à l'endettement.

<b>Québec</b>	<b>1997</b>	<b>1999</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>
Actif moyen	693 564 \$	935 528 \$	1 071 458 \$	1 122 992 \$
Dette moyenne	162 370 \$	220 798 \$	258 137 \$	302 736 \$
Revenu net comptant	34 255 \$	46 141 \$	49 941 \$	39 108 \$

Source : Statistique Canada (2003). *Enquête financière sur les fermes, 2002,2003. Compilation des auteurs.*<sup>18</sup>

Avec ce tableau, on dénote une augmentation de plus de 62% entre 1997 et 2002 de l'actif moyen alors que la dette moyenne s'est vue augmentée de 86%.<sup>19</sup> Il est facile de constater à quel point on peut rattacher d'énormes investissements afin d'obtenir un faible revenu. Pour les fermiers qui veulent faire face à la concurrence internationale ou encore vendre leurs produits à l'extérieur de la province, au niveau national et international, ils doivent adapter leur production à des exigences assez coûteuses : « Pour obtenir un rendement supérieur à moindre coût, les fermiers doivent investir dans la modernisation de leurs équipements, élargir l'espace cultivable de leur terre ou bien agrandir leur cheptel. »<sup>20</sup> Ainsi, ce sont de nouvelles hausses de coûts de production et de modernisation des équipements.<sup>21</sup> Pour arriver à avoir un revenu décent, certains agriculteurs doivent désormais avoir un autre emploi en plus de toutes les tâches quotidiennes de la ferme. Ils sont maintenant considérés comme des agriculteurs à temps partiel. En fait, en 1996, 64% des propriétaires de petites entreprises agricoles déclarent des revenus autres qu'agricoles. Parfois, durant la saison hivernale, certains iront

16. UPA, *L'établissement des jeunes en agriculture*, [http://upa.qc.ca/fra/nos\\_preoccupations/releve\\_agricole.asp](http://upa.qc.ca/fra/nos_preoccupations/releve_agricole.asp)

17. G.MARCEAU, *La Semaine Verte*, 10 décembre 2006.

18. CRAAQ, *Portrait de l'établissement et du retrait de l'agriculture au Québec*, Avril 2004.

19. *Ibid.*

20. E.DUCHAINE et E.VERBEECK, *La Semaine Verte*, 15 décembre 2002

21. G.LAROQUE et Y.LEBLANC, *La Semaine Verte*, 9 octobre 1983.

travailler à l'extérieur afin d'obtenir un revenu d'appoint.<sup>22</sup> Voilà une situation paradoxale, car selon les dires de Madame Diane Lacroix, directrice régionale de la Fédération de l'UPA-Estrie, l'ASRA ne subventionne que les agriculteurs travaillant à temps partiel.

Toutes ces données démontrent très bien que l'agriculture demande des investissements importants et beaucoup de temps et de travail pour ceux qui en font la pratique. Il est évident que ce facteur a une grosse influence sur l'avenir de ce secteur économique. Pour les familles qui cèdent la ferme de génération en génération, l'héritage d'une entreprise peut correspondre à un très gros cadeau de 500 000\$, soit la moitié du coût réel.<sup>23</sup> Il faut simplement penser qu'en 1971, une ferme valait moins de 100 000\$ et que, 35 ans plus tard, cette même ferme vaut dix fois plus cher, soit près de 1 million de dollars.<sup>24</sup> «Les statistiques indiquent que le Québec est la province où l'appréciation de l'actif et l'endettement des fermes sont les plus marqués à l'échelle canadienne. Certes, l'augmentation de la valeur des actifs agricoles avantage ceux qui sont les détenteurs, mais elle complique sérieusement l'accès au secteur aux nouveaux venus.»<sup>25</sup>

---

22. Y.LEBLANC et P.TREMBLAY, *La Semaine Verte*, 20 novembre 1994.

23. G.LAMARCHE et C.LIMOGES, *Dimanche magazine*, 2 février 2003.

24. *Ibid.*

25. CRAAQ, *Agroalimentaire et mondialisation : l'envers du décor*, p.23.

## *La relève*

Par le passé, à l'époque où la vie rurale se faisait populaire et où de nombreuses familles étaient établies sur des fermes, un agriculteur ne s'inquiétait pas à savoir s'il y allait avoir de la relève ou non, le destin de sa terre était presque déjà dessiné. En effet, les familles étant beaucoup plus nombreuses et l'agriculture étant un métier respectable, la relève était assurée pour chaque agriculteur. Aujourd'hui, la situation est tout le contraire. D'abord, les familles sont beaucoup moins nombreuses, à raison de deux ou trois enfants, la relève familiale devient de plus en plus incertaine. D'ailleurs, 26 % des entreprises agricoles déclarent ne pas avoir de relève parmi la famille alors que 9 % ne savent même pas s'ils en auront une.<sup>26</sup> En général, non seulement au niveau familial, la relève agricole se raréfie. En 1971, au Québec, on dénombrait 160 000 entreprises agricoles alors que l'on n'en retrouve que moins de 30 000 en 2004.<sup>27</sup> En fait, pour que le nombre de fermes se maintienne au Québec, il faudrait que de 1000 à 1100 jeunes s'établissent en agriculture chaque année, alors qu'ils ne sont en réalité qu'environ 600 par année.<sup>28</sup> La population agricole vieillit elle aussi, ce qui n'aide pas à la survie de la profession. Effectivement, dix ans plus tôt, le secteur pouvait compter un agriculteur de moins de 35 ans pour un de 55 ans tandis qu'aujourd'hui on ne compte plus qu'un jeune pour deux producteurs de plus de 55 ans.<sup>29</sup>

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette énorme baisse de relève. La surcapitalisation est un obstacle majeur. Il faut mentionner qu'il faut tout près de cinq dollars d'actif pour générer un dollar de revenu brut : «Situation particulièrement difficile pour tout jeune qui devient producteur agricole et qui doit acheter la terre, les bâtiments, le quota, s'il y a lieu, et les différents équipements nécessaires à la production.»<sup>30</sup> En effet, le prix des fermes en trente ans a décuplé, il est passé à moins de 100 000 \$ en 1970 à plus de 1 million de dollars en 2005.<sup>31</sup> Notons aussi que d'autres barrières à l'entrée de la profession limitent l'appropriation des fermes pour les gens de la relève. Par ailleurs, l'accès au financement peut s'avérer très difficile, car les antécédents de l'entreprise transférée sont déterminants pour l'obtention de financement pour les nouveaux propriétaires. Or, l'endettement des fermes a augmenté de 86 % entre 1997 et 2002<sup>32</sup>, ce qui rend la tâche plus difficile pour les nouveaux entrepreneurs agricoles. C'est pourquoi les institutions financières vont aussi être portées à vérifier la

---

26. MAPAQ, *Résumé du diagnostic sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec*,

[http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/A90F3A74-92E7-4ECD-A9B9-B310042D9A83/0/ResumeDiagnostic\\_v5.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/A90F3A74-92E7-4ECD-A9B9-B310042D9A83/0/ResumeDiagnostic_v5.pdf).

27. A.GRAVEL et P.TURBIDE, *Enjeux*, 6 avril 2004.

28. M.MARSOLAIS, *La Semaine Verte*, 25 février 2007.

29. UPA, *L'établissement des jeunes en agriculture*, [http://upa.qc.ca/fra/nos\\_preoccupations/releve\\_agricole.asp](http://upa.qc.ca/fra/nos_preoccupations/releve_agricole.asp).

30. *Ibid*

31. C.LIMOGES et G.LAMARCHE, *Dimanche magazine*, 2 février 2003

32. CRAAQ, *Portait de l'établissement et du retrait de l'agriculture au Québec*, Avril 2004.

stabilité de l'acheteur, la persévérance de ce dernier et le caractère réalisable du projet, pour lequel une bonne planification s'avère nécessaire. Afin de pallier au besoin de financement, plusieurs subventions sont offertes, mais des restrictions s'imposent comme les études en lien avec le domaine et le fait d'être considéré comme un agriculteur à temps plein ou à temps partiel. De plus, selon le Ministère de l'agriculture, il y a présence d'un autre facteur rendant moins évident l'accès à la profession : « Certaines faiblesses sur le plan des services nuisent à l'efficacité de la démarche d'établissement : le manque de réseautage entre les organisations, la répartition inégale sur le territoire, le manque de promotion de certains services, l'accès difficile à de l'expertise technique concernant les productions en émergence et la faible adaptation des services aux jeunes non issus du milieu agricole ».<sup>33</sup>

Bref, la relève agricole nécessite de l'aide et du soutien de la part des agriculteurs leur cédant l'entreprise, du gouvernement et des institutions financières afin d'avoir une base nécessaire pour démarrer dans la profession.

---

33. MAPAQ, *Résumé du diagnostic sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec*, [http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/A90F3A74-92E7-4ECD-A9B9-B310042D9A83/0/ResumeDiagnostic\\_v5.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/A90F3A74-92E7-4ECD-A9B9-B310042D9A83/0/ResumeDiagnostic_v5.pdf)

## *Les normes environnementales et sociales*

Depuis quelques années, la population mondiale est tournée vers un avenir plus sain. En ce sens, tous font un effort afin d'améliorer l'environnement. De nouvelles normes s'installent : la récupération, la réduction des gaz à effet de serre et le transport en commun en sont des exemples de premier plan. Pour les agriculteurs, même si la campagne semble un milieu pur et sain, de nouvelles normes s'installent pour eux aussi. Ces dernières années, pour demeurer concurrente face aux autres pays qui envahissent le marché québécois, l'agriculture a dû intensifier sa production par une concentration des activités de production, une augmentation de la taille des exploitations ainsi que par des progrès technologiques. Certes, il y a bel et bien eu une croissance de la productivité, mais cette intensification de l'agriculture a aussi nui aux ressources environnementales.<sup>34</sup> Selon l'Union des producteurs agricoles, « Certaines réglementations qui ont été mises en place ces dernières années ont des impacts significatifs sur les coûts de production à la ferme. Étant donné la multiplication de l'arrivée de plusieurs réglementations (environnement, certification, normes du travail, code de la sécurité routière, etc.), les coûts supplémentaires à la ferme se multiplient. Ces hausses des coûts sont absorbées principalement par les producteurs agricoles.»<sup>35</sup> En effet, les politiques environnementales sont multiples aujourd'hui : les ouvrages de stockage des fumiers, la réduction de l'utilisation des pesticides, la conservation des sols, la protection des cours d'eau, l'optimisation de la gestion des fertilisants, la régie intensive des pâturages, etc.<sup>36</sup>

Outre la venue de normes environnementales, le respect de certaines normes sociales s'impose aux agriculteurs. Avec le temps, le monde rural a accueilli plusieurs citoyens ne pratiquant pas l'agriculture. Celle-ci est d'ailleurs en minorité dans bien des communautés rurales, donc elle doit répondre aux exigences posées par les autres citoyens ruraux. D'ailleurs, est apparu avec le temps un phénomène de questionnement par rapport à l'agriculture : cette dernière a vu ses méthodes de production questionnées ainsi que son acceptabilité sociale diminuer.<sup>37</sup> En fait, le public a une image davantage négative de l'agriculture. Cette vision qu'a la population en générale à propos de l'agriculture peut être en partie attribuée à la mauvaise presse qui accable le secteur, comme par exemple la crise de la vache folle, les problèmes rencontrés dans l'industrie porcine, etc. Cette vision peut aussi être influencée par le fait que les agriculteurs constituent le noyau du secteur agricole et agroalimentaire, donc qu'ils se retrouvent par le fait même au cœur des tourmentes de la société

---

34. MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC, *Perspective évolutive des politiques agroenvironnementales au Québec*, [http://www.mddep.gouv.qc.ca/milieu\\_agri/agricole/publi/tendance-perspect.htm](http://www.mddep.gouv.qc.ca/milieu_agri/agricole/publi/tendance-perspect.htm)

35. UPA, *Pour un modèle d'agriculture favorisant un équilibre entre des objectifs économiques, sociaux et environnementaux*, p. 10.

36. CLUBS CONSEILS EN AGROENVIRONNEMENT, *Portrait de gens et de gestes pour un environnement durable*, Bilan des activités du premier avril 2004 au 31 mars 2005.

37. UPA, *Pour un modèle d'agriculture favorisant un équilibre entre des objectifs économiques, sociaux et environnementaux*, p. 5.

québécoise sollicitée par les environmentalistes, les biotechniciens, les partisans du libre-échange, etc. Aussi, s'ajoutent à ces facteurs les récentes crises concernant la salubrité et l'innocuité des aliments. En conséquence, devant cette baisse d'appui et de considération de la part de la population québécoise, les agriculteurs doivent constamment défendre leurs méthodes de production.<sup>38</sup>

Bref, les agriculteurs doivent désormais se conformer à plusieurs normes environnementales tout en essayant de gagner une image plus positive aux yeux de la population québécoise.

---

38. CRAAQ, *Portrait de l'établissement et du retrait de l'agriculture au Québec*, p. 43.

## *Les fermes familiales à dimension humaine*

Selon l'Union des producteurs agricoles, une ferme familiale à dimension humaine se définit comme une « entreprise agricole où l'exploitant et sa famille vivent, prennent les décisions, contrôlent la gestion et fournissent l'essentiel du travail et du capital. »<sup>39</sup> Or, aujourd'hui, bien des fermes ne peuvent plus être décrites comme étant familiales à dimension humaine et celles qui le sont encore se retrouvent menacées de disparaître. D'abord, le nombre de fermes au Québec tend à diminuer, mais la taille de ces dernières prend de l'expansion.<sup>40</sup> En fait, ce sont les exigences accrues liées aux différentes réglementations ainsi que les investissements nécessaires pour se procurer la technologie moderne qui ont principalement contribué à cette expansion des entreprises agricoles, en plus de requérir davantage de capitaux.<sup>41</sup> Par ailleurs, c'est cet accès à de nouvelles technologies et à un « recours massif à des intrants provenant de l'extérieur de la ferme » bref, cette « industrialisation agricole » qui contribue d'ailleurs en grande partie à augmenter la productivité des entreprises agricoles.<sup>42</sup> Selon le mémoire déposé par la Fédération de l'UPA de la Mauricie lors de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, c'est la mondialisation qui a entraîné cette concentration des entreprises agricoles, qui, en augmentant leurs actifs, sont davantage en mesure de faire face aux « aléas du marché ». <sup>43</sup> Or, c'est aussi cette « industrialisation des fermes » qui menace la perpétuité des fermes familiales à dimension humaine québécoises à cause de la concurrence qu'elle leur livre.<sup>44</sup> Donc, dans le cas de plusieurs fermes, et ce, même si elles étaient à la base familiales, la définition d'une ferme familiale à dimension humaine ne s'applique plus, car « l'industrialisation » d'une ferme nécessite quelquefois d'autres actionnaires, qui participent eux aussi aux décisions, nécessite un plus grand nombre d'employés et requiert des sources de capitaux que la famille ne peut fournir et obtenir à elle seule. Ajoutons à cela que le quart des entreprises agricoles n'a pas de relève familiale identifiée, ce qui les rend beaucoup plus à risque pour ce qui est du démantèlement ou de la prise en possession de la ferme par une personne extérieure à la famille. On explique ce phénomène en partie à cause de l'acquisition trop coûteuse de

---

39. UPA, *Pour un modèle d'agriculture favorisant un équilibre entre des objectifs économiques, sociaux et environnementaux*, p. 3.

40. CRAAQ, *Agroalimentaire et mondialisation : l'envers du décor*, p. 23.

41. COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS, *Agriculture et agroalimentaire : choisir l'avenir*.

42. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, *Perspective évolutive des politiques agroenvironnementales au Québec*, [http://www.mddep.gouv.qc.ca/milieu\\_agri/agricole/publi/tendance-perspect.htm](http://www.mddep.gouv.qc.ca/milieu_agri/agricole/publi/tendance-perspect.htm)

43. FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA MAURICIE, *Mémoire déposé à la commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois*, p. 6.

44. CRAAQ, *Portrait de l'établissement et du retrait de l'agriculture au Québec*, p. 35.

l'entreprise agricole. En fait, plus du tiers des entreprises n'identifiant pas de relève familiale déclarent un revenu agricole total de plus de 100 000 dollars. En outre, le « statut d'agriculteur unique prédomine dans le groupe des entreprises sans relève familiale identifiée. »<sup>45</sup>

Bref, avec la montée de l'industrialisation des entreprises agricoles, qui permet aux agriculteurs d'accroître leur productivité, les fermes dites familiales à dimension humaine se retrouvent menacées. Même la relève familiale se raréfie, car le coût d'acquisition d'une entreprise agricole avec les nombreux actifs qu'elle possède entraîne même, dans 25% des cas, la non identification de relève parmi les proches.

---

45. CRAAQ, *Portrait de l'établissement et du retrait de l'agriculture au Québec*, p. 44.

## *La qualité de vie des agriculteurs*

Etre propriétaire d'une terre agricole n'est pas chose facile. Evidemment, la campagne, c'est un endroit calme et paisible où il fait bon vivre, mais plusieurs exigences se rattachent à toute cette beauté. Par ailleurs, selon une étude de TRAGET Laval, « La qualité de vie en agriculture apparaît comme l'un des facteurs responsables de l'abandon de la profession, après établissement.»<sup>46</sup> En fait, ce sont les conditions de travail difficiles qui affectent les agriculteurs, les menant parfois dans la déprime et même au suicide. En effet, l'agriculteur se voit contraint d'affronter maintes difficultés : « Aux longues heures de travail s'ajoute la pression de produire toujours plus, tout en respectant des normes environnementales. Un endettement important, dû notamment au coût élevé des équipements, peut devenir intolérable pour un fermier lorsque ses revenus diminuent. Le stress, les problèmes financiers, la faible reconnaissance sociale et la lourdeur des tâches rendent donc le métier d'agriculteur de plus en plus exigeant.»<sup>47</sup>

Etre agriculteur est un très beau métier. Ceux qui le pratiquent ne le voient pas comme un travail, mais plutôt comme un mode de vie, comme l'accomplissement d'une passion. Cependant, ce style de vie est devenu très exigeant. C'est pourquoi il faut penser à des solutions pour rendre la vie de ceux qui nous nourrissent de meilleure qualité.

---

46. MAPAQ, *Résumé du diagnostic sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec*, [http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/A90F3A74-92E7-4ECD-A9B9-B310042D9A83/0/ResumeDiagnostic\\_v5.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/A90F3A74-92E7-4ECD-A9B9-B310042D9A83/0/ResumeDiagnostic_v5.pdf)

47. B.DEROME et J.DUPOIS, *Le Téléjournal/Le Point*, 9 novembre 2004.

## *Plan d'action*

✚ Après plusieurs constats, nous avons réalisé que la mondialisation a eu plusieurs effets néfastes sur le secteur agricole et agroalimentaire québécois. C'est pourquoi nous pensons que l'instauration de certaines politiques protectionnistes est nécessaire à la perpétuité de ce secteur au Québec. Avant de poursuivre, il est nécessaire de mentionner que les négociations à l'OMC ne sont pas terminées, n'ont rien conclu encore concernant le libre-échange « parfait », donc il est encore approprié de protéger l'économie d'un pays, et surtout dans notre cas, car l'avenir de tout un secteur économique est en jeu. Bien sûr, le protectionnisme fait obstacle au commerce international et peut même avoir des répercussions négatives sur le pays qui en fait usage. Cependant, certaines situations présentent des raisons valables de protéger certains secteurs d'une économie, comme celle de la protection de la sécurité nationale.<sup>48</sup> En effet, les producteurs d'ici ne sont pas assez concurrentiels en matière de prix, car leur agriculture est de loin beaucoup moins subventionnée que celle des autres pays. Ils sont donc menacés par cette concurrence, ce qui pourrait mener un jour, si rien n'est fait de ce côté, à la dépendance du Québec vis-à-vis des produits agricoles et agroalimentaires des autres pays, menace qui est d'ailleurs crainte par quelques uns déjà.<sup>49</sup> Donc, nous proposons deux mesures de protectionnisme. La première serait la mise en place de quotas d'importation. Les quotas permettent aux autres pays de continuer à exporter leurs produits chez nous, mais seulement dans une proportion raisonnable pour éviter de prendre la place des produits d'ici. Ils auraient donc pour effet de réduire l'offre de produits agricoles en territoire québécois, ce qui ferait monter les prix et par le fait même ferait augmenter le revenu des producteurs. La deuxième serait celle de l'établissement de normes concernant les produits importés. Cette mesure-ci est plus subtile que la première, car elle ne paraît pas à premier abord comme étant un moyen de protéger le marché québécois. Bref, par normes à l'importation, nous entendons des exigences pouvant concerner,

---

48. M. VOYER, *Notes de cours : L'entreprise dans un contexte de mondialisation*, Cégep de Sherbrooke.

49. GO5, *Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre*, <http://www.go5quebec.ca/fr/index.html>.

50. M. VOYER, *Notes de cours : L'entreprise dans un contexte de mondialisation*, Cégep de Sherbrooke.

par exemple, la qualité et l'hygiène des produits importés. Cette mesure aura alors comme effet de diminuer la quantité de produits importés, car certains ne seront tout simplement pas acceptés sous prétexte qu'ils ne satisfont pas les normes requises au Canada. De plus, la vérification des importations implique un délai, ce qui peut décourager quelques pays d'exporter chez nous.<sup>50</sup>

✚ Bien sûr, il faut se rendre à l'évidence que le protectionnisme peut être réversible, c'est-à-dire que les pays qui le subissent peuvent décider de faire subir la même chose au Canada. C'est une objection qui nous intéresse, car nous y voyons la chance de prouver qu'il est alors temps pour les producteurs québécois de diversifier les pays dans lesquels ils exportent leurs produits. En effet, comme nous l'avons expliqué dans la section de la mondialisation, la dépendance des exportations envers un pays en particulier peut être risquée, comme les producteurs de bovins l'ont expérimenté bien malgré eux avec les Etats-Unis. Pour alors éviter de subir les conséquences de situations d'échange conflictuelles, il est plus prudent de faire affaire avec plusieurs pays et ce, dans une répartition des exportations plus divisée.

✚ Pour contrer la difficulté d'accès des produits locaux sur les tablettes de nos marchés d'alimentation, nous croyons qu'il est nécessaire que les propriétaires d'entreprises à dimension humaine forment des associations et soient solidaires entre eux pour devenir plus imposants et ainsi gagner de l'importance au niveau des chaînes de distribution, car les demandes d'un regroupement sont beaucoup plus puissantes que celles de plusieurs individus seuls. En étant plusieurs à vanter le mérite des produits québécois, les épiceries et de fait même les grandes chaînes de distribution seront davantage portées à acheter les produits d'ici plutôt que ceux des autres pays, surtout si les producteurs québécois s'unissent pour revendiquer une part de marché raisonnable sur les tablettes de nos points de vente.

✚ Dans le même ordre d'idée, nous pensons que les produits d'ici gagneraient à être mieux identifiés. Ainsi, les consommateurs seraient incités à acheter ces

produits plutôt que de se procurer des produits de marques commerciales, des produits nous venant de l'étranger ou encore des produits dont la provenance n'est pas clairement indiquée. Pour que ce soit efficace, nous suggérons que tous les produits québécois aient la même couleur d'étiquette, pour que les consommateurs les repèrent facilement. De plus, il s'avère nécessaire, selon nous, que les étiquettes indiquent aussi la région québécoise qui a produit la denrée en question et même, quand cela sera possible, le nom de l'entreprise agricole. Cette identification spécialisée aurait comme effet de créer une certaine appartenance chez les consommateurs, ce qui les inciterait à choisir le produit québécois en question.

- ✚ Aussi, une implication de la part du gouvernement devrait être faite en ce qui concerne l'instauration de publicités de sensibilisation. Ces publicités pourraient faire en sorte que tout le Québec prenne conscience de la situation des agriculteurs québécois pour inciter les citoyens, d'une part, à acheter localement, et d'autre part, à être moins exigeants envers les agriculteurs en ce qui concerne les normes qu'on leur impose et plus respectueux à l'égard du travail de ces derniers, de leur passion.
  
- ✚ Si le secteur économique agricole québécois poursuit sa lancée vers l'industrialisation, seules les fermes de grande envergure, les fermes dites « industrialisées », auront un avenir décent en agriculture. En effet, les petites fermes, celles qui sont en grande partie dites familiales et à dimension humaine, ne pourront survivre à cette industrialisation, car leurs faibles revenus (pouvant être causés en partie à cause de la forte concurrence que leur livrent les plus grandes fermes industrielles) ne leur permettront pas de suivre la cadence et d'investir suffisamment dans de nouveaux équipements dans le but d'augmenter leur productivité. Encore une fois, nous croyons que le regroupement de petits producteurs pourrait être efficace, si, encore une fois, les membres demeurent solidaires entre eux, pour le maintien de l'existence de fermes familiales à dimension humaine. En effet, ces derniers, en étant plus nombreux, pourraient arriver à se tailler une place sur le marché équivalente à celle qu'occupent les fermes industrialisées. De plus, pour que ces petites fermes ne se retrouvent pas pénalisées par la présence de produits provenant de

fermes industrialisées sur le marché, produits qui sont souvent moins chers en raison de la productivité de ces entreprises, les petites fermes devraient différencier leurs produits. Effectivement, on dit que « la différenciation permet de faire mieux ou de faire autrement que ses concurrents. Elle offre au client l'unicité qu'il cherche et qu'il ne peut trouver ailleurs »<sup>51</sup>. En fait, une entreprise agricole industrielle axera sa production sur la quantité, alors qu'une entreprise agricole familiale à dimension humaine aura la chance de développer des produits à valeur ajoutée, des produits auxquels l'on a apporté du travail supplémentaire, des modifications, bref, quelque chose de différent qui permette de les reconnaître par rapport à des produits provenant de fermes industrialisées. Ainsi, les producteurs possédant des entreprises agricoles familiales à dimension humaine pourront aller chercher de la clientèle supplémentaire, ce qui leur assurera des revenus malgré la concurrence des fermes industrialisées et qui contribuera, par le fait même, à encourager la perpétuité de ce type de fermes.

✚ Nous savons que l'environnement devient une des plus grandes préoccupations d'aujourd'hui. Les agriculteurs doivent maintenant respecter plusieurs exigences afin de répondre aux normes environnementales. En fait, les exigences sont la plupart du temps proportionnelles à la grosseur des entreprises agricoles et inversement proportionnelles au revenu des propriétaires de ces entreprises. Cependant, ces exigences demeurent une source de dépense très coûteuse pour les entreprises agricoles et n'engendrent pas de revenus concrets aux agriculteurs. D'une part, il devrait y avoir une révision des moyens à adopter pour répondre aux normes environnementales, moyens menant au même résultat escompté, mais moins coûteux. Par exemple, au lieu de construire des entrepôts de fumier, qui coûtent d'ailleurs relativement cher à construire, d'autres solutions pourraient être envisagées pour éviter que le fumier se rende aux cours d'eau, mais ces solutions pourraient être de loin beaucoup moins coûteuses aux agriculteurs. D'autre part, les coûts nécessaires au respect des normes environnementales devraient eux aussi être révisés, car quelques subventions ne sont pas assez suffisantes

---

51. G. ROCK et F. COURNOYER, *L'entreprise en action*, p. 229.

pour diminuer de façon considérable les coûts que les producteurs se voient imposer. Par exemple, il a été démontré que l'ASRA concentrait ses paiements au sein de plus grandes entreprises agricoles, celles qui produisent de deux à trois fois plus que la normale<sup>52</sup>, donc il y a un manque dans les subventions aux petites entreprises en ce qui concerne ce programme.

- ✚ Concernant l'accès au métier d'agriculteur pour la relève, certaines mesures pourraient être prises pour lui faciliter l'accès. Encore une fois, les différents programmes de financement seraient à réviser. Par exemple, dans les caisses ou les banques, il pourrait y avoir un programme particulier adressé aux jeunes de la relève agricole qui maintiendrait les intérêts liés aux prêts à des taux relativement bas. La Financière agricole n'est pas exclue de cette recommandation, car selon Maxime Laplante, président de l'Union paysanne, les jeunes de la relève qui veulent débiter avec une petite exploitation se voient limités en ce qui concerne l'aide de la Financière puisque cette dernière ne consent pas à prêter moins de 500 000\$.<sup>53</sup> De plus, les services-conseils offerts dans le domaine de l'agriculture devraient devenir plus faciles d'accès. En fait, on devrait créer un centre où l'on pourrait recourir à de l'information concernant tous ces services à la fois, qui engagerait des gens connaissant les services en question en profondeur afin de répondre aux questions des jeunes de la relève. Bref, les services-conseils ne sont pas assez connectés entre eux, donc il peut parfois être compliqué pour les jeunes de la relève de connaître tout ce à quoi ils ont recours.

---

52. UPA, *Pour un modèle d'agriculture favorisant un équilibre entre des objectifs économiques, sociaux et environnementaux*, p. 8.

53. LE DEVOIR, *L'agriculture dans tous ses états*, juillet 2006.

## *Conclusion*

Pour conclure, nous espérons que toutes les heures que nous avons consacrées à ce travail porteront fruit à l'avenir des agriculteurs québécois. Nous devons beaucoup à ce secteur, surtout lorsque l'on considère que « l'agriculture est la plus importante activité du secteur primaire au Québec, tant du point de vue économique que de l'emploi. »<sup>54</sup> En fait, ce secteur économique crée environ 449 762 emplois (12 % de l'emploi total) et contribue à tout près de 6,6% au PIB de l'économie du Québec.<sup>55</sup> La question qui doit se poser, dans ce cas, concerne la pertinence du budget provincial vis-à-vis du secteur agricole. En effet, dans le budget 2006-2007, pourquoi le secteur agricole n'a-t-il eu droit qu'à 100 millions de dollars sur une totalité de quelques milliards, alors que le secteur forestier (qui n'est pas le plus important dans l'ensemble du secteur primaire, contrairement à l'agriculture) a eu droit à 925 millions de dollars<sup>56</sup> ? Bref, voilà une question d'envergure, mais elle n'est pas la seule qu'il faut se poser dans l'optique de venir en aide au secteur agricole québécois. Il faut aussi se demander ce qui pourrait être fait pour contrer les effets plutôt néfastes qu'entraîne, au Québec, la mondialisation des produits agricoles. De plus, il faut trouver des façons de diminuer l'endettement des agriculteurs, source principale de découragement pour la relève. D'ailleurs, concernant cette dernière, il faut faire tout ce qui est possible pour l'encourager à entrer en agriculture, pour lui faciliter l'accès à la profession. Aussi, en ce qui concerne les normes sociétales et environnementales, il est nécessaire d'alléger le fardeau qu'ont à porter les agriculteurs pour répondre à ces exigences. Ensuite, le Québec a encouragé la modernisation des fermes, ce qui a abouti à de grosses fermes industrielles. Il est maintenant temps de valoriser la perpétuité des fermes familiales à dimension humaine, car elles représentent un mode de vie qui convient à plusieurs familles québécoises. Enfin, si des pistes de solution sont trouvées pour répondre aux questions précédentes, il en va de soi que la qualité de vie des agriculteurs se trouvera améliorée, ce qui nous tient personnellement à cœur. Il est temps d'agir pour venir en aide à ceux qui nous nourrissent, à ceux qui ont tant de difficulté aujourd'hui à persister dans la pratique de leur profession, de leur passion. Ce document n'est peut-être pas exact, ni exhaustif, mais il faut comprendre que nous avons réalisé un projet à l'intérieur de moins de deux mois et sur un sujet qui ne constitue pas notre

---

54. UPA, *Portrait du secteur*, <http://upa.qc.ca/fra/agriculture/portrait.asp>

55. *Ibid.*

56. FINANCES QUÉBEC, *Budget 2006-2007*, <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2006-2007/fr/pdf/BudgetBref.pdf>

objet d'étude ou de travail quotidien. Néanmoins, nous avons consacré tellement d'heures à la recherche d'informations et de compréhension de la problématique agricole que ce document ne peut être ignoré ; les informations s'y retrouvant méritent tout de même d'être considérées. Enfin, ce que nous voulons, c'est que le secteur agricole se porte mieux. Ainsi, les agriculteurs pourront vivre des années plus heureuses.

## ***Bibliographie***

### **Livres et documents**

BEAUREGARD, Henri, *Économie et société*, Groupe Beauchemin, Laval, 2002, 374 pages.

CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE  
DU QUÉBEC, *Portrait de l'établissement et du retrait de l'agriculture au Québec*,  
Gouvernement du Québec, 2004, 126 p.

CLUBS CONSEILS EN AGROENVIRONNEMENT, *Portrait de gens et de gestes pour un  
environnement durable*, Bilan des activités du premier avril 2004 au 31 mars 2005.

CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE DU  
QUÉBEC, *Agroalimentaire et mondialisation : l'envers du décor*, Gouvernement du Québec,  
2005, 166 p.

COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE  
L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS, *Document de consultation*, Bibliothèque nationale  
du Québec, 2007, 46 p.

GILBERT, Rock, COURNOYER, François, *L'entreprise en action*, Les Éditions du  
renouveau pédagogique Inc., Saint-Laurent, 2002, 413 pages.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec*,  
Édition 2005.

FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA MAURICIE, *À la commission sur l'avenir de  
l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois*, 2007, 15 p.

LA TERRE DE CHEZ NOUS, *75 ans d'information agricole*, Édition souvenir, Longueuil,  
2004, 145 p.

L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES, *Pour un modèle d'agriculture  
favorisant un équilibre entre des objectifs économiques, sociaux et environnementaux*,  
Conseil général, 2004, 26 p.

VOYER, Martine, *L'entreprise dans un contexte de mondialisation ; notes de cours*, Cégep  
de Sherbrooke, Session automne 2006.

### **Émissions**

BÉGIN, Gilbert, LAROCHE, Bernard, *La semaine verte ; Accès difficile*, Émission télévision,  
18 mars 2006.

DEROME, Bernard, DUPUIS, Josée, *Le téléjournal/Le point; La détresse des producteurs*,  
Émission télévision, 9 novembre 2004

DUCHAINÉ, Errol et Eddy VERBEECK, *La semaine verte ; Toujours plus gros*,  
Émission télévision, 15 décembre 2002.

DUCHAINÉ, Errol et Ginette MARCEAU, *La semaine verte ; Les grains de la colère*,  
Émission télévision, 10 décembre 2006.

GRAVEL, Alain et Pascale, TURBIDE, *Enjeux ; Le bonheur est-il dans le pré ?*,  
Émission télévision, 6 avril 2004.

LAMARCHE, Ginette, LIMOGES, Christine, *Dimanche magazine; Une relève endettée, mais passionnée*, Émission radio, 2 février 2003.

LAROCQUE, Gustave et Yvon, LEBLANC, *La semaine verte ; La survie de la ferme familiale*, Émission télévision, 9 octobre 2003.

LEBLANC, Yvon et Pascale, TREMBLAY, *La semaine verte ; Un dentiste et sa ferme*, Émission télévision, 20 novembre 1994.

MARSOLAIS, Michel, *La semaine verte ; Sortir du rang*, Émission télévision, 25 avril 2007.

## Sites Internet

DUTRISAC, Robert. *LE DEVOIR.com*, [En ligne], [s.d.], [s.l],  
[<http://www.ledevoir.com/2006/07/08/113265.html>] (12 février 2007).

FINANCES QUÉBEC, *Budget 2006-2007*, [En ligne], [s.d.], [s.l],  
[<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2006-2007/fr/pdf/BudgetBref.pdf>] (2 avril 2007).

GO5, *Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre*, [En ligne], 2007, [s.l], [<http://www.go5quebec.ca/fr/gestion.php>] ( 14 mars 2007).

GOUVERNEMENT DU CANADA, *Concepts économiques ; balance commerciale*, [En ligne], 2007, [s.l], [<http://www.canadianeconomy.gc.ca/francais/economy/balance.html>] (25 mars 2007).

LA SEMAINE VERTE, *La semaine verte*, [En ligne], [s.d.], [s.l], [[http://www1.radio-canada.ca/actualite/semaine\\_verte/reportage.aspx?idDocument=29528&idItemMenu=2](http://www1.radio-canada.ca/actualite/semaine_verte/reportage.aspx?idDocument=29528&idItemMenu=2)] (10 février 2007).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION, *Résumé du diagnostic sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec*, [En ligne], [s.d.], [s.l], [[http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/A90F3A74-92E7-4ECD-A9B9-B310042D9A83/0/ResumeDiagnostic\\_v5.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/A90F3A74-92E7-4ECD-A9B9-B310042D9A83/0/ResumeDiagnostic_v5.pdf)] (12 Mars 2007).

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS DU QUÉBEC, *Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs du Québec*, [En ligne], 2002, [s.l], [[http://www.mddep.gouv.qc.ca/milieu\\_agri/agricole/publi/tendance-perspect.htm](http://www.mddep.gouv.qc.ca/milieu_agri/agricole/publi/tendance-perspect.htm)] (12 février 2007)

OXFAM, *The agricultural problem*, [En ligne], [s.d.], Londres,  
[[http://www.oxfam.org.uk/coolplanet/milkingit/information/the\\_issues/agriculture\\_prob.htm#so\\_how\\_do\\_farmers](http://www.oxfam.org.uk/coolplanet/milkingit/information/the_issues/agriculture_prob.htm#so_how_do_farmers)] (20 février 2007)

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES, *Nos préoccupations : L'établissement des jeunes en agriculture*, [En ligne], [s.l], 2005, [[http://www.upa.qc.ca/fra/index\\_flash.asp](http://www.upa.qc.ca/fra/index_flash.asp)] (19 février 2007)

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES, *Nos préoccupations : mondialisation*, [En ligne], 2005, [s.l], [[http://www.upa.qc.ca/fra/index\\_flash.asp](http://www.upa.qc.ca/fra/index_flash.asp)] (19 février 2007)

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES, *Portrait du secteur*, [En ligne], 2005, [s.l], [<http://upa.qc.ca/fra/agriculture/portrait.asp>] (19 février 2007)

## **Images**

GOOGLE, *agriculture*, [En ligne], 2007, [[www.pierrettedesrosiers.com/.../photo\\_ferme.jpg](http://www.pierrettedesrosiers.com/.../photo_ferme.jpg)] (7 mai 2007)